

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

SEMAINE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2020

LES SOCIO-PROFESSIONNELS DES RUP, SOUTENUS PAR LEURS PARLEMENTAIRES NATIONAUX ET EUROPÉENS, SE MOBILISENT POUR DEMANDER LE MAINTIEN DU BUDGET DU POSEI À SON NIVEAU ACTUEL :

Lors du Conseil des ministres de l'agriculture du lundi 21 septembre, les ministres de l'agriculture de la France, de l'Espagne et du Portugal, soutenus par le ministre grec ont demandé le maintien du budget du POSEI à son niveau actuel.

Cependant, la Commission européenne n'a pas suivi cette demande, arguant que les conclusions du Sommet européen du 21 juillet dernier ne prévoyaient pas le maintien du budget du POSEI et que la coupe de 3,9% prévue dans la proposition de la Commission européenne devait être maintenue.

En réponse à cette position de la Commission européenne, les socio-professionnels des RUP se sont mobilisés et ont écrit à leurs institutionnels, tant nationaux qu'euro-péens, afin de demander le maintien du budget du POSEI. Des courriers ont ainsi été notamment adressés :

- À la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen ;
- À la ministre fédérale allemande de l'agriculture également Présidente du Conseil des ministres de l'Agriculture, Julia Klöckner ;
- Au Commissaire à l'agriculture, Janusz Wojciechowski ;
- Au ministre français de l'agriculture, Julien Denormandie.

Parallèlement les socioprofessionnels de l'ensemble des RUP ont sollicité l'appui des Commissaires français, espagnol et portugais.

Les parlementaires français ont également réagi au refus de la Commission européenne par le biais d'un courrier au Président de la République, au Premier ministre ainsi qu'aux ministres de l'agriculture, des Outre-mer et des affaires européennes.

LE FORUM RUP QUI AURA LIEU LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE 2020 SERA ENTIÈREMENT VIRTUEL :

Le Forum des Régions ultrapériphériques aura lieu les après-midis des 12, 13 et 14 octobre 2020.

Le programme du Forum devra permettre d'aborder les trois thèmes suivants : le changement climatique, l'économie circulaire, l'économie bleue et la relance post-COVID.

Il est nécessaire de se réinscrire pour y participer :

https://icfnext.swoogo.com/rup2020/confirmation?i=tPWOQ03q_GzVXq0VLXP7LcnQeG-QEK-2

Le programme du Forum est disponible à ce lien :

<https://icfnext.swoogo.com/rup2020/420367>

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION EUROPÉENNE EXPRIME DE SÉRIEUX DOUTES SUR LA PERTINENCE DE LA RATIFICATION DE L'ACCORD UE-MERCOSUR :

À la suite du Conseil des ministres de l'agriculture organisé à Coblenz les 31 août et 1^{er} septembre, la ministre fédérale allemande de l'agriculture et Présidente du Conseil des ministres de l'agriculture, a déclaré qu'une majorité des ministres réunis ont montré de sérieux doutes sur la pertinence de la ratification de l'accord commercial UE-MERCOSUR.

En effet, Julia Klöckner a rappelé que les pays du Mercosur ne respectent pas les obligations de l'accord, notamment concernant le chapitre environnemental. Elle a indiqué que la forêt amazonienne brûle « *pour obtenir des denrées alimentaires dans des conditions qui ne sont pas autorisées dans l'Union européenne* », en ajoutant que « *nos normes de protection de l'environnement, qui sont très ambitieuses, ne doivent pas devenir des désavantages pour nous* ».

Julia Klöckner a d'ailleurs réitéré ces propos lors de la conférence de presse qui a fait suite au Conseil des ministres de l'agriculture du 21 septembre, affirmant qu'il « *ne serait pas normal que ce soit le secteur agricole européen qui fasse les frais de cet accord.* »

LA COMMISSION «COMMERCE INTERNATIONAL» DU PARLEMENT EUROPÉEN AUDITIONNE LE RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS COMMERCIAUX :

La commission du commerce international du Parlement européen (COM INTA) a procédé à un échange de vues, le jeudi 24 septembre, avec Denis Redonnet, le directeur général adjoint de la Direction générale du commerce (DG TRADE), responsable de la mise en œuvre des accords commerciaux.

Ces échanges ont permis au directeur général adjoint d'exposer aux membres de la com INTA l'étendue de son portefeuille nouvellement créé par la Commission européenne. En particulier, il jouera un rôle central dans la vérification du respect des clauses environnementales, phytosanitaires, concurrentielles et relatives aux droits des travailleurs dans les accords commerciaux en vigueur et à venir.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2020

	PARLEMENT EUROPÉEN	COMMISSION EUROPÉENNE	AUTRES ORGANES EUROPÉENS	AUTRES ÉVÈNEMENTS
Lundi 28/09				<p>Comité spécial agriculture (CSA) : Paquet "réforme de la PAC post- 2020" : - Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC, - Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC, - Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles ; Proposition de règlement relatif à l'agriculture biologique ; Stratégie "De la ferme à la table"</p>
Mardi 29/09				<p>Conférence sur la politique de cohésion organisée par la Présidence allemande du Conseil : « Le rôle de la politique européenne de cohésion à l'ère de la crise du coronavirus »</p>
Mercredi 30/09				
Judi 01/10	<p>Commission de la Pêche (PECH) : Approbation de l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable et son protocole de mise en œuvre (2020-2026) entre l'Union européenne et la République des Seychelles ; Adoption de l'avis sur le Budget général de l'Union européenne</p>			<p>Conseil européen extraordinaire (1-2 octobre) : Marché unique, Politique industrielle</p>

	pour l'exercice 2021 - toutes sections ; Exposé de la Commission : Une nouvelle approche de la stratégie maritime pour la région atlantique – Plan d'action pour l'Atlantique 2.0			
Vendredi 02/10				Conseil européen extraordinaire (1-2 octobre) : Marché unique, Politique industrielle